

Esclaves encore

La lettre trimestrielle du Comité Contre l'Esclavage Moderne - N°6 - Août-Septembre 2000



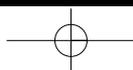
EDITO

Difficile de croire qu'une association aussi petite que le CCEM a eu droit en 5 ans à plus de 300 articles de presse et 200 reportages TV et radio (sans parler de tous ceux que nous avons refusés). C'est pourtant la vérité. Cette manne nous a évidemment permis de faire connaître le problème de l'esclavage moderne au grand public (totalement inconnu il y a quelques années). Sans toutefois susciter d'aide financière conséquente. Voyons les choses en face : les dons au CCEM sont rares et les sommes minimes.

Tentons de comprendre le paradoxe qui consiste à voir toute la France indignée sans se préoccuper outre mesure de nous aider. Peut-être faut-il chercher, comme dirait Freud, du côté de notre inconscient. Les causes qui bénéficient de larges soutiens financiers renvoient toutes à nos propres angoisses : chômage (qui est à l'abri ?), l'enfance malheureuse (qui n'a pas été enfant ?), écologie (qui veut vivre sur une planète polluée ?). Rien à dire sur ces choix. Sauf qu'il est triste peut-être qu'il faille se sentir personnellement concerné par une injustice pour vouloir la combattre ! Et comme le disait Sartre des juifs "l'esclave c'est toujours l'autre". Et l'autre, ça intéresse qui ?

■ Le Comité

■ Traite des êtres humains ■ Safia ■ Hafida ■ Liban





Le retour de la traite des êtres humains

A la frontière du Mexique et du Guatemala. Radiographie d'un camion transportant des clandestins.
(Photo: AP/Boomerang)

Pour la première fois depuis l'abolition de l'esclavage en 1848, la traite des êtres humains est redevenue un fléau planétaire. Dans l'Europe-fermeture de Schengen le flux d'immigrants clandestins victimes de la criminalité organisée ne cesse de croître.

Douvres, 19 juin 2000. La police britannique découvre 58 immigrants chinois morts par asphyxie dans un camion frigorifique néerlandais. A Changle, village de la province du Fujian (sud de la Chine), 29 familles pleurent leurs enfants partis vers l'Europe soixante-dix jours plus tôt.

Chaque année, environ 100.000 Chinois quitteraient leur terre natale, souvent avec la complicité des autorités locales. Tous ont recours à des filières d'immigration clandestine inféodées aux triades qui voient là une activité lucrative bien moins risquée que le trafic de drogues. Selon une récente étude, l'industrie des passeurs réaliserait un chiffre d'affaires annuel d'environ... 40 milliards de francs.

Tous les moyens sont bons pour gagner l'Europe. Franchissant les frontières à pied ou entassés par dizaines dans des conteneurs, les candidats au bonheur subissent le froid, la faim et mettent leur vie en péril. Ce sacrifice a un prix : de 120.000 à 200.000 francs selon la destination. Désormais prisonniers d'une dette, ces jeunes chinois trimeront des années dans des ateliers clandestins ou des arrières salles obscures pour le plus grand profit de l'industrie du prêt-à-porter et de la restauration asiatique.

A Paris, sur les Boulevards des Maréchaux. Elles sont entre 400

et 600 à vendre leur corps douze heures par jour. Très jeunes pour la plupart, parfois mineures, elles viennent d'Ukraine ou de Moldavie, du Kosovo, d'Albanie et même du... Kazakhstan. Celles que la presse nomme "les filles de l'Est" sont les nouvelles esclaves de l'industrie du sexe. Certaines sont venues consciemment se prostituer pour échapper à la misère. D'autres ont cru à une promesse d'emploi. Toutes ont en commun la naïveté.

Ici, elles découvrent la violence, les menaces de mort et de représailles contre leur famille, le sida et même la faim car les proxénètes confisquent la quasi-totalité des gains. Certaines ont été vendues aux enchères dans les Balkans, d'autres ont transité par la Grèce ou l'Italie. Paris n'est qu'une étape sur la route de la servitude car bientôt elles seront esclaves en Belgique ou en Allemagne. La traite des êtres humains ne connaît pas les frontières.

Si l'absence de législation et d'incrimination communes aux Quinze de l'Union européenne facilite ce trafic, rien n'empêche de protéger ces esclaves des temps modernes. Domestiques migrantes, ouvriers des ateliers clandestins ou victimes de la prostitution, tous devraient bénéficier de protections spécifiques et d'un programme de

réhabilitation. Des solutions existent. La Belgique et l'Italie mènent des expériences très encourageantes. En France, c'est le désert en la matière.

Faut-il attendre qu'un nouveau drame comme celui de Douvres se produise à Calais, où 50.000 clandestins transitent chaque année, pour que la France envisage autre chose que des mesures répressives ? De nouvelles "filles de l'Est" doivent-elles être massacrées en plein Paris, comme Ginka Trifonova, Bulgare de 19 ans assassinée il y a un an, pour que ces femmes soient enfin considérées comme des victimes ? Une fillette africaine de 12 ans doit-elle mourir sous la torture dans l'une de nos banlieues pour que le trafic d'enfants en provenance d'Afrique de l'Ouest fasse l'objet d'une attention prioritaire des pouvoirs publics ?

En l'absence d'initiatives gouvernementales significatives, il revient aux parlementaires, aux élu(e)s de la nation, de promouvoir une politique de protection des victimes de la traite des êtres humains. Sans quoi, la France ne serait plus digne de se dire "patrie des droits de l'Homme".

Philippe Boudin

⁽¹⁾"Workers without frontiers", Peter Stalker, 2000, BIT publication



■ **Esclaves, encore** est une publication trimestrielle éditée par le Comité contre l'esclavage moderne diffusée par abonnement (100 francs/an) ■ CCEM 4, place de Valois ■ 75001 Paris ■ tel : 01.55.35.36.55 ■ fax : 01.55.35.36.56 ■ Email : ccem@imaginet.fr ■ Internet : www.ccem-antislavery.org ■ Directeur de publication : Dominique Torrès ■ Rédacteur en chef : Philippe Boudin ■ Coordination : Marc Béziat ■ Ont collaboré à ce numéro : Dominique Torrès, Marc Béziat, Philippe Boudin, Marie-Monique Robin ■ Création graphique et suivi de production : Grégoire Seither sur un concept de Gable Dumont-Feyzeau ■ ISSN : 1289-7469 - Commission Paritaire : 0104H78875.



SAFIA, AUJOURD'HUI

En décembre 1997, Dominique Torrès lance sur France Inter un appel pour trouver une famille d'accueil à Safia, une jeune somalienne de 22 ans (cf. EE n°1) . Trois ans plus tard ...



Regardez bien notre logo. En silhouette, c'est Safia. L'emblème du CCEM. Son histoire est celle de l'impunité et de la souffrance contre lesquelles nous luttons. Aujourd'hui, Safia ne laisse rien voir de son calvaire. Elle promène désormais son insouciance jeunesse dans un village pyrénéen proche de la frontière espagnole. Là, Bernadette et Patrice l'ont accueillie comme leur propre fille. Cette ex-enseignante et cet agriculteur "écologiste" s'appliquent à faciliter son insertion. Bernadette lui apprend le français, la lecture et l'écriture. Esclarmonde, leur fille, est sa "soeur". Safia s'épanouit dans ce cocon familial. Puis un jour elle décroche un contrat emploi-solidarité à la maison de retraite du village. Premiers salaires, premières économies. Elle peut réaliser son rêve, retrouver sa grand-mère en Somalie. Elle ne l'avait pas revue depuis ses huit ans lorsque son oncle l'avait emmenée à Djibouti ! Ce voyage l'émanche un peu plus. A son retour, elle emménage seule au village et reprend contact avec des membres de sa communauté. Le nouveau rêve de Safia : devenir française.

A notre première rencontre, au cours de l'été 1997, sa frêle stature rimait avec une nature timide et un peu gauche. Elle s'exprimait dans un français malhabile. Elle vivait dans un centre d'accueil depuis plus de 18 mois. Malgré l'attention qui l'entourait, cet hébergement avait atteint ses limites. Nous nous demandions comment l'aider. D'autant que l'immunité diplomatique de sa "Ténardier" d'employeuse avait amené le procureur à classer sans suite son affaire. Sentant le CCEM à ses trousses, elle avait fui au Canada.

Jusqu'au SOS lancé sur les ondes par Dominique Torrès. Et là, comme par magie, la vie de Safia s'est aussitôt illuminée. Parfois, le téléphone sonne au comité. " C'est Safia !" Avec ses mots, son rire qui éclate à l'autre bout du combiné, la jeune somalienne nous dit sa joie de vivre.

Marc B ziat



Statistiques

Depuis 3 ans, plus de 200 dossiers ont été suivis par le CCEM. 9 dossiers ont été renvoyés devant un tribunal correctionnel et ont abouti à des condamnations. Cinq dossiers jugés devant les Conseils de Prud'hommes ont vu les employeurs condamnés. Il y a actuellement 25 procédures pénales et 9 procédures devant les juridictions du travail.

Un Colloque CCEM-IHESI

L'Union européenne s'inquiète de l'accroissement du trafic d'êtres humains en Europe, tant pour l'exploitation sexuelle que pour l'exploitation par le travail, notamment des femmes et des enfants. Dans le cadre de l'Initiative Daphné, le CCEM et l'Institut des Hautes Etudes sur la Sécurité Intérieure organisent un colloque, "Esclavage moderne et trafic d'êtres humains, quelles approches européennes ?", le 17 novembre 2000 au Centre de Conférences Internationales à Paris.

Invitation sur demande au 01 42 60 30 23 ou 01 42 60 49 80.

Trafic d'enfants en Afrique de l'Ouest

Les quotidiens Libération et Le Figaro ont récemment relaté la condition inhumaine des enfants esclaves dans les plantations de Côte d'Ivoire (cf. EE n°4). Le 1er septembre dernier, un accord de coopération en matière de lutte contre ce trafic a été signé entre ce pays et le Mali. Une première en Afrique !

Avis de recherche

Zohra Azirou travaille avec nous depuis quelques semaines en qualité d'assistante sociale. Sa première mission concerne Cyril, un camerounais non-voyant de 20 ans. Le CCEM recherche pour lui des accompagnateurs disponibles en semaine et des personnes le week-end pour des loisirs. Vous pouvez contacter Zohra au CCEM (tél. 01 42 60 45 59).

ESCLAVES 2000 n'est pas une fiction

"A mon tour je m'implique comme Dominique Torrès, respect à cette soeur grâce à qui on progresse". Merci pour cet hommage inattendu. Dans le titre "Esclaves 2000", le groupe de rap "Assassins" dresse un réquisitoire virulent contre toutes les formes contemporaines d'esclavage dans le monde. Dans le hip hop, il y a des gens concernés, "Esclaves 2000 relève d'une prise de position".

Remerciements

Nous remercions l'hebdomadaire "La Vie" d'avoir asilé et distribué à ses 220 000 abonnés le n°5 de "Esclaves, encore" ainsi que le journal "Télérama" de son soutien financier pour l'impression.

Alors qu'une nouvelle rentrée s'annonce, nous remercions la Croix Rouge Française pour la formation diplômante d'aide aux premiers secours qu'elle a procurée à huit jeunes femmes du CCEM.

Enfin, merci au Zonta Club Paris Etoile pour le parrainage financier de la famille de L. à Madagascar, obligée de déménager suite à la procédure judiciaire en cours pour le décès de leur fille. Et toujours, merci au Lyons Club.

Nouvelles Judiciaires

◆ Le 11 août dernier, le Tribunal de Grande Instance de Versailles a condamné, en comparution immédiate, Mme Soglo à 6 mois de prison avec sursis et à verser 4000 francs de dommages-intérêts à Bernadette K., une Béninoise arrivée mineure en France et victime de violences.

◆ Pour la seconde fois, la Cour d'Appel de Paris a examiné le 21 septembre l'affaire d'Henriette contre les époux Bardet (cf. EE n°3), après avoir réclamé au mois d'avril un supplément d'information. Le ministère public a requis la confirmation du premier jugement. L'arrêt sera rendu le 19 octobre prochain.

◆ Leur avocat niait que Pedro et Adelina M., d'origine philippine, aient jamais travaillé au domicile de ses clients. Après plus de 4 ans de procédures, dans l'une des toutes premières affaires suivie par le CCEM, le couple philippin aura la surprise d'apprendre que la Cour d'Appel de Rouen a condamné le 12 septembre, M. Mazen Ojeh et sa femme, membres de la famille d'Akkram Ojeh, le milliardaire saoudien aujourd'hui décédé, à leur verser la somme de 30 000 \$.

◆ Le 15 septembre, la Cour d'appel de Paris a condamné Mme Sahondra Ratovo et son beau-frère M. Harifidy Rajoana respectivement à 2 ans de prison et à 8 mois assortis d'un sursis. Ils sont par ailleurs condamnés à verser 150 000 francs de dommages-intérêts à Charline R.(cf.EE n°2).

◆ A suivre Le Tribunal de Grande Instance de Paris a renvoyé au 17 octobre prochain le délibéré d'un jugement en première instance dans l'affaire d'Hafida L.



LIBAN :

Interview avec Roland Tawk - avocat

La situation des quelque 150 000 domestiques au Liban est dramatique (cf. EE n°2). Des défenseurs des Droits de l'Homme œuvrent pour que justice leur soit rendue et pour changer les mentalités. Maître Roland Tawk fait le bilan des actions .

EE: Avec qui et comment fonctionne votre activité de défense des esclaves domestiques au Liban ?

Roland Tawk : Il y a un noyau composé d'avocats, de prêtres et de soeurs et d'autres Libanais concernés. Nous travaillons aussi en partenariat avec Caritas qui a financé les activités d'un bureau pour les étrangers au Liban.

EE: Quelles sont vos actions concrètes?

RT : Les situations nous sont signalées essentiellement par les communautés religieuses. Nous remplissons une fiche de prise en charge qui recueille toutes les informations sur la situation des victimes. Comme en France, il y a deux niveaux de prise en charge. Un soutien juridique qui évalue les actions à mener tant devant les tribunaux du travail qu'au pénal et un accueil social assuré par Caritas. Depuis un an, une centaine de cas nous a été signalée. 95% des victimes sont en situation irrégulière au Liban. Nous travaillons sur les pires cas qui puissent exister, notamment ceux où des actes de torture sont pratiqués. A ce jour, 5 procédures ont été présentées devant des tribunaux. Pour la première fois, en janvier, nous avons pu nous faire entendre d'un juge à propos d'une plainte contre un employeur qui avait confisqué le passeport de sa domestique. D'autre part, l'expérience de Caritas permet de répondre aux besoins matériels essentiels des femmes qui viennent nous voir et d'effectuer un suivi médical.

EE : Vos objectifs ?

RT : Il faut obtenir des résultats dans l'année qui vient: une jurisprudence peut faire avancer notre action ! Nous avons entamé des démarches de sensibilisation avec le barreau de Beyrouth, des magistrats et les responsables de la police. Nous allons réaliser une étude, la première du genre au Liban, sur la situation des étrangers dans notre pays, notamment celle des domestiques. Nous pourrions alors faire des propositions pour modifier notre législation et la rendre plus conforme au respect des droits de l'Homme. A terme nous voulons créer une organisation non-gouvernementale qui règlera les situations des victimes en impliquant encore plus nos institutions.

Propos recueillis par Marc Béziat



Face aux récits insoutenables qui nous hantent parfois, il y a des évolutions de personnalité qui nous apportent une bouffée d'émotions. Hafida est transfigurée depuis le jour où elle a été accueillie dans une famille partenaire du CCEM. Qui aurait imaginé alors qu'elle se marierait cet été au Maroc ? Cette famille se souvient...

Elle est arrivée à la maison, en longeant les murs, les yeux dévorés par une infinie tristesse. A 35 ans, Hafida semblait avoir perdu l'usage de la parole. A tel point que je me suis demandée si elle n'était pas tout simplement arriérée mentale...

Hafida, débile! Autant en rire! Petit à petit, le soir, après le coucher des enfants, Hafida a parlé. Au début, elle se ratatinait dans l'angle du canapé, comme pour s'excuser d'occuper un espace longtemps interdit. Puis, relevant la tête, elle a raconté les humiliations quotidiennes, les insultes et les souffrances. Souvent, elle pleurait en silence, en se réfugiant dans mes bras, avec sa chaleur toute méditerranéenne.

Retour d'école. Fanny, ma fille aînée, 8 ans, s'énerve sur une leçon d'histoire, consacrée au commerce des esclaves, le fameux triangle France/ Afrique/ Antilles. - " Je ne comprends rien, maman, c'est quoi un esclave?" - " C'est comme moi, intervient Hafida. Pendant des années, j'ai travaillé pour un patron qui ne me payait pas et qui me maltraitait". Se reconnaître pour ce qu'elle a été et le dire haut et fort: ce fut la première étape dans le processus de reconstruction de Hafida.

Jusqu'à ce dimanche d'hiver. David, mon compagnon, est en train d'ouvrir des huîtres dans la cuisine. - "Tu en manges, Hafida? - "Non! répond-elle sans hésiter, elles contiennent de l'alcool... Je comprends au ton de la voix que ce n'est pas une plaisanterie. "Hafida, d'où viennent les huîtres?"

Moment de silence, puis, pour la première fois, Hafida éclate de rire: "Vraiment, ils m'avaient rendu complètement stupide!" - "Ils", ce sont bien sûr ses anciens "patrons", qui, pour la dissuader de manger des huîtres, lui avaient dit qu'elles étaient alcoolisées, et donc interdites par sa religion musulmane.

Ce fut comme un déclic, une véritable re-naissance. Hafida a passé son diplôme de secouriste, puis s'est inscrite à des cours par correspondance. Résolument tournée vers le futur, elle a commencé à réfléchir à ce qu'elle voulait être, et non plus à ce qu'elle avait été. Elle a commencé à vivre, tout simplement.

Arrive le jour de son anniversaire. Avec mes filles, nous achetons un cadeau et préparons un gâteau, avec des bougies. Quand Hafida franchit la porte, nous entonnons le bon vieux "joyeux anniversaire". Bouleversée, Hafida éclate en sanglots. Coline, ma deuxième fille, a l'air atterré: - "Il ne te plaît pas, le gâteau? - "Si, si, murmure Hafida. Mais c'est la première fois qu'on fête mon anniversaire depuis que je suis en France..."

Marie-Monique Robin

Bulletin d'abonnement et de soutien

A retourner au CCEM 4, place de Valois 75001 Paris Tel : 01 55 35 36 55

OUI, je m'abonne pour un an à la lettre trimestrielle du CCEM "Esclaves encore" pour 100 F.

OUI, je veux soutenir par mon don l'action du CCEM (Avec mon don je recevrai un reçu ouvrant droit à un abattement fiscal.)

Soutien 200 F

Membre Bienfaiteur 300 F 500 F 1000 F Autre

Veuillez trouver ci-joint mon chèque (bancaire ou postal) à l'ordre du Comité Contre l'Esclavage Moderne

Nom : Prénom :

Adresse :

Profession : N° tel :

Agréé par la Fondation de France - Le CCEM est membre d'ARTICLE PREMIER, collectif pour les Droits de l'Homme, Grande Cause Nationale 1998

